



CAHIER DES CHARGES HBF 14. (Moins de 16).

Evolutif en fonction des Règlements Généraux.

<u>Sportif :</u>	<u>Club</u>	<u>Comité</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Créneaux d'entraînement <ul style="list-style-type: none"> ○ Programmer 1 créneau commun Moins de 16/18 HBF14 pour les filles qui ne sont pas en structures. Entraîneurs Club support et Comité. ○ Programmer 1 créneau uniquement moins de 16. Entraîneur Club support. • Stages <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre à disposition moyens et structures afin d'accueillir des périodes de stages notamment fin Août et pendant certaines vacances scolaires. • Matches : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le managérat sera assuré par l'un et/ou l'autre des deux entraîneurs. ○ A domicile, la tenue de la table de marque sera assurée par le club support. 	 X X X X X	 X X X
<p><u>Technique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les 2 Entraîneurs sont validés par la commission technique du HBF 14, conjointement avec le club support. • Le club support indemnise au moins un entraîneur, pour deux entraînements/semaine, en accord avec celui-ci. • Le comité met à disposition un cadre pour un entraînement/semaine. • Le comité prendra en charge la formation des entraîneurs, si nécessaire. 	 X X	 X X
<p><u>Déplacements :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les déplacements sont organisés et pris en charge par le club support. 	 X	
<p><u>Hébergement-restauration-transferts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cas ou, une joueuse habitant loin de Caen sollicite un hébergement-restauration-transferts (gare) (notamment certains vendredi soirs), le club support et les entraîneurs s'engagent à trouver une solution avec 	 X	

<p>l'accord des parents.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'hébergement et la restauration peut s'effectuer chez un entraîneur ou parents d'une joueuse ou toute autre solution avec l'accord des parents. • Si besoin est, le club support devra participer financièrement au surcoût. 	X	
<p><u>Arbitrage :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'arbitrage sont pris en charge par le club support. 	X	
<p><u>Salle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Gymnase homologué avec numéro d'homologation. • Table de marque. 2 Chronomètres, un tableau de marque, deux bancs de remplaçants (chaises non fixées interdites) 	X	
<p><u>Trésorerie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le club support s'engage à assumer le budget prévisionnel inhérent à la prise en charge du collectif. 	X	
<p><u>Secrétariat : Règlements généraux et particuliers des compétitions nationales.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier d'engagement en Championnat Région. • Pas d'engagement sur la coupe du Calvados. • Conclusions de matchs respect des délais et des horaires de programmation. • Saisie des résultats sur Gest'hand dans le temps imparti. 	X	
<p><u>Communication :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un responsable communication peut être nommé. Il assurera la promotion des rencontres par Article presse, Affiche matchs, invitation, site internet... • L'organisation de rencontres de gala et de match amicaux assurera la promotion du HBF 14. • L'image du Club support doit toujours être associée au HBF 14 dans la communication 	X	X
<p><u>Equipement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'achat et le renouvellement du matériel se fera conjointement entre le Comité et le club support. (Maillots, shorts, tee-shirt Echauffement, ballons, chasubles, colle, plots,) • Les maillots seront de même couleurs moins de 16 et 18. • Le club doit pouvoir mettre à disposition un 2^{ème} jeu de maillots d'une couleur différente. 	X	X

Le club support peut utiliser les maillots et les tee-shirts d'échauffement comme support de partenariat en respectant la législation fédérale en matière de sponsoring.

Le club support doit mettre en avant les charges de ce groupe afin d'obtenir des subventions supplémentaires auprès de la mairie de référence.